

Études
africaines



Série Linguistique

Sous la direction de
Kouakou Appoh Enoc Kra
et Djoa Johnson Manda

Au cœur de l'onomatopée



L'Harmattan

Ouvrage collectif



AU CŒUR DE L'ONOMATOPÉE

Coordonnateurs :
KRA Kouakou Appoh Enoc
MANDA Djoa Johnson

Comité de lecture



- Pr ABOA Abia Alain Laurent**, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Pr BOHUI Hilaire**, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr ASSANVO Amoikon Dyhie**, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr MANDA Djoa Johnson**, *INP-HB de Yamoussoukro, Côte d'Ivoire*
- Dr KOSSONOU Kouabena Théodore**, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr KRA Kouakou Appoh Enoc**, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr N'GATTA Koukoua Etienne**, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Dr GNATO Sia Modeste**, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr KOUAMÉ Yao**, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*

Comité scientifique



- Pr KOFFI Aimée-Danielle Lezou**, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Pr ABOA Alain Laurent Abia**, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Pr OUTALEB-PELLÉ Aldjia**, *Université de Tizi Ouzou, Algérie*
- Pr MSILA Anouar Ben**, *Université Moulay Ismaïl, Maroc*
- Pr AHOUA Firmin**, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Pr BOHUI Hilaire**, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Pr SILUÉ Jacques Sassongo**, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Pr KANTCHOA Laré**, *Université de Kara, Togo*
- Pr IRIÉ Mathias Bi Gohy**, *Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*
- Pr NDONGO-IBARA Yvon-Pierre**, *Université Marien N'Gouabi, République du Congo*
- Dr KHALILI Fatima Zohra**, *École Normale Supérieure d'Oran, Algérie*
- Dr GBAGUIDI Julien Koffi**, *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- Dr TCHAA Pali**, *Université de Kara, Togo*

Coordonnateurs



Dr KRA Kouakou Appoh Enoc

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

&

Dr MANDA Djoa Johnson

Maître de Conférences, INP-HB de Yamoussoukro

Sommaire

Présentation	06
L'ONOMATOPÉE ENTRE DESCRIPTION DES LANGUES NATIONALES ET ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS	
01 KRA Kouakou Appoh Enoc	11
<i>L'onomatopée en koulango : aperçu linguistique</i>	
02 KOUAKOU Koffi Joël & N'GUESSAN Konan Bertiel	35
<i>Redoublement et réduplication des onomatopées baoulé</i>	
03 KOUAKOU Koffi Joël	54
<i>Onomatopées et idéophones en baoulé : aspects syntaxiques</i>	
04 MANDA Djoa Johnson	72
<i>Onomatopée et unité didactique dans une perspective de type actionnel : quelle didactisation en classe de FLE ?</i>	
FORMES ICONIQUES ET DISCOURS DE L'ONOMATOPÉE	
05 BONY Yao Charles et YAO Koffi Armand :	94
<i>Langage onomatopéique et métafiction policière dans « L'oreille cassée d'Hergé »</i>	
06 KONÉ Moussa	110
<i>L'emploi onomatopéique dans Zakwato, Pour que ma Terre ne dorme plus jamais d'Azo VAUGUY : Étude sémantique</i>	
07 TAKORÉ Kouamé Aya Augustine	126
<i>Analyse sémio-pragmatique des onomatopées dans le paysage linguistique ivoirien</i>	
08 GOORÉ-BI Lorou André-Marie	148
<i>Fiaaaaaa ! Gbichaaan ! Les onomatopées entre forme et sens dans l'hebdomadaire satirique Gbich !</i>	
09 PAOLUCCI Philippe	182
<i>Traduire le manga dans les années 1990 : l'exemple des onomatopées</i>	

Présentation



L'ouvrage collectif « *Au cœur de l'onomatopée* » regroupe neuf (9) articles ayant le même thème. Le nombre strictement limité de textes tient de la nature de la thématique abordée et de la documentation peu abondante dans ce domaine. D'abord, les onomatopées à l'instar des « mots marginaux » comme les idéophones, les interjections, etc. demeurent des sujets de secondes zones dans la recherche linguistique. Dans les langues à tradition écrite, précisément les langues indoeuropéennes, tout comme les langues dont on amorce l'écriture, à savoir les langues Nigéro-Congolaises, les mots onomatopéiques, quand ils font l'objet de recherche scientifique, sont insuffisamment étudiés. Ensuite, et en conséquence de l'argument précédent, la littérature sur ce thème est rare voire inexistante. Peu de chercheurs acceptent de s'y aventurer. Enfin, les onomatopées s'apparentent à un champ complexe en raison de la difficulté liée à leur catégorisation.

Tout bien considéré, les articles sélectionnés peuvent s'inscrire dans les deux axes suivants : 1) L'onomatopée entre description des langues nationales et enseignement du français, 2) Formes iconiques et discours de l'onomatopée.

1. L'onomatopée entre description des langues nationales et enseignement du français

Le premier axe de cet ouvrage compte quatre (4) contributions. Parmi elles, trois (3) portent sur le baoulé (Kwa) et le koulango (Gur), toutes deux issues de la famille Niger-Congo. Elles ont pour objet les onomatopées en rapport avec les idéophones et les adverbes sur les plans phonologiques, morphologiques, sémantiques et syntaxiques. En effet, les onomatopées restent encore peu explorées dans ces domaines classiques de la linguistique. Par conséquent, toute entreprise abordant ces mots imitatifs dans les champs indiqués trouve son originalité et vient à propos.

Dans la première contribution, partant du principe que l'étude de toute unité linguistique procède de son identification, Kra Kouakou Appoh Enoc, dans « *L'onomatopée en koulango : aperçu linguistique* », dépeint l'onomatopée en l'identifiant par rapport à son fonctionnement, à sa forme et à son sens. En effet, si l'onomatopée modifie le verbe tout comme l'adverbe et l'idéophone, elle se particularise par sa fonction imitative. De plus, les onomatopées sont dotées de formes irrégulières de type : 1) monosyllabique à structure CV constituée d'un CV à V répété trois fois : $C_1V_1V_1V_1$, d'un CV répété lui-même deux fois : $C_1V_1 C_1V_1$ ou trois fois : $C_1V_1 C_1V_1 C_1V_1$; 2) dissyllabique C_1VC_2V à un timbre vocalique identique : $C_1V_1C_2V_1$,

à deux timbres vocaliques : C₁V₁C₂V₂ dont C₂V₁ répété deux fois ; 3) trisyllabique et plus. En outre, le timbre et la mélodie sont fortement impliqués dans la construction du sens des onomatopées. Les voyelles +tendues permettent de reproduire des sons à effets énergiques tandis que les -tendues produisent des sons considérés comme faibles. Quant à la mélodie, elle permet de construire des onomatopées fonctionnant en discret, en dense et en compact.

Dans les réflexions sur le baoulé, Kouakou Koffi Joël et N'guessan Konan Bertiel traitent les aspects phonologiques, morphologiques et syntaxiques sous l'éclairage théorique de la phonologie auto-segmentale (appelée aussi phonologie non-linéaire ou tridimensionnelle) de J. Kaye, J. Lowenstamm et J.R. Vergnaud (KLV ; 1988). Ils présentent le redoublement et la réduplication comme des procédés productifs dans la formation des onomatopées tout comme dans la construction de valeurs sémantiques, sous le titre de « *Redoublement et réduplication des onomatopées baoulé* ».

En ce qui concerne le sujet sur « *Onomatopées et idéophones en baoulé : aspects syntaxiques* », KOUAKOU Koffi Joël distingue les onomatopées des idéophones sur le plan syntaxique dans le cadre général de la Grammaire Générative (GG) avec les principes de la théorie X-barre. Ainsi, l'imitation onomatopéique consiste à adapter un son ou un bruit au verbe. Quant à l'imitation idéophonique, elle vise à donner une coloration sonore à une idée de goût, de mouvement ou de couleur, etc. Toutefois le mot imitatif (onomatopéique ou idéophonique) est susceptible de fonctionner comme un nom, un adjectif qualificatif, un verbe, un adverbe, un déterminant.

Dans un autre article de ce premier axe, intitulé « *Onomatopée et unité didactique dans une perspective de type actionnel : quelle didactisation en classe de FLE ?* », Manda Djoa Johnson entreprend l'examen des onomatopées sous un angle didactique. L'auteur allie onomatopées et didactique dans une perspective actionnelle et le tout inspiré par les théories de la grammaire du sens. La finalité de cette entreprise repose sur la portée des onomatopées dans l'apprentissage. La démarche consiste à identifier des procédés de formation de mots nouveaux, dérivant des onomatopées, au profit des apprenants et des enseignants. Les premiers devraient s'en approprier notamment dans leur usage, à savoir la compréhension et l'utilisation de l'onomatopée aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Les seconds pourraient les utiliser à but pédagogique. De ce point de vue, cette réflexion apparaît comme un outil destiné à l'enseignant pour améliorer l'efficacité de ses interventions, de ses méthodes et techniques d'aide à l'apprentissage.

2 : Formes iconiques et discours de l'onomatopée

Le deuxième axe de l'ouvrage est consacré aux « formes iconiques et discours de l'onomatopée ». Cette partie qui réunit cinq (05) contributions se focalise sur la dimension graphique et discursive de l'onomatopée. En effet, les onomatopées, devenues de véritables motifs plastiques, témoignent d'une conception de l'écriture « où taille, forme, couleur et dispositions des tracés participent pleinement à un énoncé dont les effets s'ajoutent et se combinent au message verbal » (Marchal, 2009). Les textes recueillis ne limitent pas l'onomatopée à un « cri de la nature » et à un jaillissement irrésistible des affects. L'onomatopée, c'est aussi un message de nature sociale, émis pour être capté par les personnes présentes. Dans cette trouvaille, la liberté et la créativité des locuteurs, des dessinateurs et des traducteurs génèrent de nouvelles formes d'onomatopées dont le sémantisme est fonction du contexte dans lequel elles sont employées.

Les contributions qui alimentent cette partie s'appuient sur des textes littéraires et paralittéraires qui participent à l'émergence du sens de l'onomatopée. Aussi le texte de BONY Yao Charles et YAO Koffi Armand se charge-t-il de montrer comment, sur les entregents policiers, l'onomatopée se perçoit et s'ordonne dans *L'oreille cassée* d'Hergé. Dans cette œuvre, en effet, les onomatopées sont au cœur de l'intrigue. Elles soutiennent par conséquent la structuration de l'écriture policière qui se décline en crime, enquête et châtement. Ces valeurs qui régissent l'onomatopée, constituent la substantialité de la présente réflexion des auteurs menée selon les perspectives descriptive et énonciative.

Koné Moussa inscrit l'onomatopée dans une description sémantique et pragmatique pour comprendre et justifier sa présence ou son emploi dans le poème *Zakwato, Pour que ma Terre ne dorme plus jamais* d'Azo Vauguy. Ce poème nous plonge dans les abysses du pays Bété, situé au centre-ouest de la Côte d'Ivoire. L'auteur part du postulat général selon lequel les onomatopées sont une modalité particulière de diffusion d'un message. Par conséquent, elles participent d'une meilleure compréhension de ce message. L'analyse a effectivement permis de décrire comment à partir de cet écrit particulier, le poète transmet un message. Elle a également réussi à montrer comment l'écrivain africain en général, et Azo VAUGUY en particulier, recrée et utilise l'onomatopée à travers sa langue maternelle, non seulement pour mettre en évidence le caractère néo-oraliste de la littérature, mais aussi pour rendre plus compréhensibles ses idées selon le contexte d'énonciation qui n'est autre que la mythologie du terroir bété adaptée à la situation de guerre en Côte d'Ivoire.

La contribution de TAKORÉ-KOUAMÉ Aya Augustine ambitionne de montrer la place prépondérante des onomatopées dans le paysage linguistique ivoirien. La démarche, d'inspiration sémiologique

et pragmatique, se propose d'explorer d'une part, la différence entre l'onomatopée et l'interjection, et le sémantisme des onomatopées, d'autre part. La liste des onomatopées issues d'un journal humoristique ivoirien et d'une pièce théâtrale établit une différence entre les onomatopées vocales et les onomatopées bruitées. On retrouve fréquemment les deux catégories dans les productions langagières des locuteurs ivoiriens. L'auteure conclut que ces unités linguistiques ont des interprétations différentes selon les contextes. Parfois, ces onomatopées prennent des valeurs interjectives et s'explicitent en fonction des circonstances et des dispositions momentanées du locuteur.

Dans la même perspective, l'étude de Gooré Bi Lorou André-Marie questionne le rapport entre forme et sens des mots onomatopéiques dans leurs contextes d'utilisation, sans préciser s'il y a des constantes énonciatives ou, si, au contraire, il existe une dynamique au niveau de l'objet d'étude. Sa démarche s'appuie sur deux (2) méthodes d'analyse : la morphosyntaxe et la morphosémantique. En fin d'analyse, on retient que les onomatopées possèdent des caractéristiques formelles qui sont exploitées par les dessinateurs de *GBICH* à des fins scripturales et iconographiques. Et, ceux-ci les associent aux sémantismes desdites unités dans un ancrage contextuel pour produire leurs sens complets et précis. En somme, dans les séries de dessins des auteurs, leur créativité donne lieu à de nouvelles formes d'onomatopées utilisées en contexte ivoirien.

L'article de Philippe Paolucci nous plonge dans le fameux débat sur la « traduction de l'onomatopée dans manga », une bande dessinée japonaise. De fait, l'arrivée du manga, sur le marché français, à partir des années 1980, a mis traducteurs et lettrés devant un défi de taille : comment traduire les caractères japonais — et en particulier les onomatopées — sans altérer la composition graphique des vignettes ? Pour contourner la difficulté, les traducteurs usent de deux procédés : les variations aspectuelles et le remplacement de l'onomatopée par une interjection. Si le résultat peut sembler de prime abord assez disgracieux, car trop éloigné du travail graphique du mangaka, il importe de rappeler que ces adaptations ne sont pas dénuées de logique. Qu'il s'agisse de transformer l'onomatopée originale en interjection ou de jouer sur des variations aspectuelles, la version française reconfigure le rapport sémantique entre le texte et l'image, partant propose une réinterprétation du substrat nippon.

KRA Kouakou Appoh Enoc
MANDA Djoa Johnson

**L'ONOMATOPÉE ENTRE DESCRIPTION DES LANGUES
NATIONALES ET ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS**



ONOMATOPÉES ET IDÉOPHONES EN BAOULÉ : ASPECTS SYNTAXIQUES

KOUAKOU Koffi Joël Département
des Sciences du langage Université
Félix Houphouët-Boigny
joekouakou@outlook.fr

Résumé : L'onomatopée et l'idéophone sont des mots imitatifs. Ils sont des unités qui entretiennent un rapport de ressemblance avec les réalités dont ils rendent compte. Toutefois, l'onomatopée ne communique que des perceptions auditives. Celles qui relèvent du visuel, d'une odeur, d'une couleur ou d'un mouvement sont des idéophones. Aussi, cet article envisage-t-il d'étudier le fonctionnement du mot imitatif au sein des productions syntaxiques du baoulé. Il s'inscrit dans le cadre général de la Grammaire Générative (GG) et prend appui sur les principes de la théorie X-barre. Ce module de la GG rend compte de la structure interne des syntagmes. Dans son fondement, X-Barre stipule que : « *tout syntagme est la projection maximale d'une tête, et le syntagme est de la même catégorie que sa tête* ». En d'autres termes, un constituant donné ne peut assumer de fonction grammaticale que s'il a atteint le niveau de sa projection maximale.

Mots-clés : Mots imitatifs, Onomatopée, Idéophone, Syntaxe, Baoulé.

Abstract: Ideophones and onomatopoeias are imitative words. These units resemble each other through the facts they use to render. However onomatopoeias transmit sound perceptions. All the others which relate to visual facts, smell facts or movement are named ideophones. Then, this paper studies the functioning of mimicking words in baoulé's productions. The theory used is generative grammar (GG) and it rest on X-barre theory principles. This component of the GG render an account of internal structures of phrases. Basically, X-barre stipulate that « every phrase is the terminal projection of a head and, the phrase and his head have got in common the same category ». Otherwise, a given component can undertake a grammatical function if it only reach the terminal projection.

Key words : Imitative words, Onomatopoeia, Ideophone, Syntax, Baoulé.

Introduction

La syntaxe est la partie de la grammaire qui rend compte des règles de combinaison des unités significatives en phrase ou en syntagme. A chaque niveau de la chaîne syntaxique, les unités sont organisées selon deux axes : les axes syntagmatiques et paradigmatisques. On appelle axe syntagmatique, « *tout rapport existant entre deux ou plusieurs unités apparaissant effectivement dans la chaîne parlée* » ; J. Dubois et al. (2002, p.466). L'axe paradigmatisque traite quant à lui « *des rapports virtuels existant entre les diverses unités de la langue appartenant à une même classe morphosyntaxique et/ou sémantique* » ; J. Dubois et al. (2002, p.341). A l'intérieur de la langue, ces unités sont organisées en lexèmes nominaux, adjectivaux, adverbiaux, onomatopéiques, idéophoniques, etc. Les deux dernières catégories, c'est-à-dire, celles des onomatopées et les idéophones suscitent peu d'intérêt dans les recherches linguistiques. Les raisons sont qu'elles ont la capacité d'entrer dans divers paradigmes de sorte qu'elles sont difficiles à cerner. L. Rosier (1995) les considère comme la partie honteuse du langage bien que ces mots aient une place importante dans une langue à tradition orale comme le baoulé. Toutefois, quels rôles ces lexèmes imitatifs jouent-ils au sein de structures syntaxiques du baoulé ? Comment ces mots arrivent-ils à intégrer plusieurs paradigmes à différents niveaux des productions syntagmatiques ? L'étude que nous menons envisage l'examen du fonctionnement du mot imitatif au sein des syntagmes en baoulé. Notre démarche s'articule autour de quatre points. Le premier est une approche définitionnelle des notions d'onomatopée et d'idéophone qui impliquent, elles-mêmes, le concept de mot imitatif. Les trois derniers points traiteront des emplois et fonctions syntaxiques que le mot imitatif est susceptible de remplir au sein des syntagmes nominaux, verbaux et au sein de la phrase.

1. Définition de concepts

L'onomatopée et l'idéophone sont des mots imitatifs. Le concept de « *mot imitatif* » a été élaboré par L. Labrune (1987) et désigne tout mot dont la forme verbale ressemble au son ou à l'idée qui a été à l'origine de sa formation. Cette imitation exprime une perception uniquement sensible (auditive, visuelle, physique, etc.) et non intellectuelle. Aussi, l'imitation onomatopéique est-elle centrée sur une perception auditive. Celles (imitations) relatives à la vue, au goût, au physique, etc. sont des imitations idéophoniques. Vue cette distinction, on pourrait définir :

- l'**onomatopée** comme « *une unité lexicale créée par imitation d'un bruit naturel [...]* » ; J. Dubois et Al. (2002, p.334). En effet, l'onomatopée imite les bruits de la vie courante et les cris d'êtres vivants avec les sons du langage. Elle est une adaptation verbale de bruit qui se fait sous une forme impersonnelle et qui est caractérisée par « *l'effacement du locuteur vis-à-vis des propos qu'il rapporte* » ; R. Vion (2004, p.97) ;

- l'**idéophone** comme « *un mot qui exprime une sensation ou une perception tels une odeur, une couleur, un mouvement, un goût. L'idéophone ne cherche pas à reproduire un bruit ou un son* » ; J. Tomimoto et A. Nishioka (2013, p.114). A cette première ébauche, nous ajoutons celle de H. Kparou (2014, p.181) qui renchérit en ces termes : « *[L'idéophone] est la peinture sonore d'une idée, pour symboliser un état, une impression sensorielle, une manière d'être ou de se mouvoir, une action qui n'est pas nécessairement elle-même reproductrice d'un bruit* ».

De ce qui précède, retenons que l'onomatopée et l'idéophone sont deux unités imitatives distinctes. L'idéophone (ID) désigne tout mot imitant une idée telle que les imitations « g55 » et « nɛkɛ nɛkɛ » qui traduisent respectivement l'idée de nonchalance et le goût sucré.

(1). kòfí tí g55 ñgbòkó
Koffi Etre +Ind ID Trop
« Koffi est trop nonchalant »

(2). kòfí ñzá ljē tí nɛkɛ nɛkɛ
Koffi Boisson Foc Etre + Ind ID
« La boisson de Koffi est sucrée »

L'onomatopée (ON) est, quant à elle, fondamentalement lié au son comme le dit K.A.E Kra (2016, p.56). Le terme « kèsé kèsé » de l'exemple (3) réfère à la coqueluche par imitation à la façon de tousser chez les nourrissons atteints de cette maladie infectieuse. Le mot « kpòkpó » en (4) désigne le mortier en baoulé relativement au bruit qu'il fait quand on lui fait subir des coups de pilon.

(4). kèsé kèsé wó kòfí wú
ON Etre+Ind Koffi corps
« Koffi a la coqueluche »

(5). kpòkpó jó nɛní
ON Etre + Ind Lourd
« Le mortier est lourd »

La langue de cette étude est le baoulé, une langue kwa de Côte d'Ivoire qui compte un peu plus d'une vingtaine de dialectes. Les études sur cette langue, notamment celles de D. Créissels et N. J. Kouadio (1977), de N. J. Kouadio (1982), de N. J. Kouadio et K. Kouamé (2004 ; 198) les regroupent en deux catégories de parlers : les parlers périphériques (utilisés principalement aux frontières du territoire occupé par le peuple baoulé) et les parlers centraux (plus poussés vers le centre de ce territoire qu'on appelle le "V" baoulé). Le dialecte sah sur lequel porte ce travail fait partie des parlers centraux. Il est utilisé dans la sous-préfecture de Djébonoua, une localité située à quatorze kilomètres de la ville de Bouaké. La recherche que nous menons ambitionne de décrire le fonctionnement du mot imitatif au sein des différentes constructions syntaxiques du baoulé. A travers une étude comparée, nous tenterons donc d'analyser les positions syntaxiques que les onomatopées et les idéophones sont susceptibles de remplir au sein des syntagmes nominaux, verbaux et au sein de la phrase.

2. Au sein du syntagme nominal

A l'intérieur du syntagme nominal (NP), les unités onomatopéiques et idéophoniques sont susceptibles de remplir deux fonctions grammaticales. Elles sont soit des têtes de syntagme, soit une expansion du noyau dudit syntagme.

2.1 L'onomatopée et l'idéophone : des têtes de NP

Au sein du syntagme nominal, les mots imitatifs qui peuvent être des têtes de syntagme sont ceux qu'on pourrait ranger sous l'étiquette des lexèmes nominaux. A l'origine, ils ne correspondaient qu'aux phénomènes qui ont suscité leurs actualisations au niveau de la parole mais ne les désignaient pas. Qu'il s'agisse d'une onomatopée ou d'un idéophone, nous les nommons « *nom onomatopéique* » ou « *nom idéophonique* ». Le *nom onomatopéique* est une onomatopée qui a acquis le statut de nom. Il sert alors à désigner l'être ou l'objet à l'origine du bruit, du son ou du cri qui aurait motivé une telle imitation. Cela est possible grâce à différents procédés morphologiques.

	ONOMATOPEES	REFERENTS
(5).	kpòkpó	Mortier
(6).	wówò	Chien
(7).	mjàù	Chat
(8).	gblóù	Bruit d'explosion
(9).	fjóóó	Bruit de sifflement

Les mots « kpòkpó », « wówó » et « mjàú » sont des noms onomatopéiques. Les premiers, c'est-à-dire « kpòkpó » et « wówó », le sont grâce à la réduplication de leurs bases que sont « kpó : bruit dû aux coups de pilon que subit le pilon » et « wó : relatif aux aboiements du chien ». Le troisième nom onomatopéique « mjàú » a juste été l'objet d'une recatégorisation. A la différence des premiers, il n'a pas été rédupliqué. A l'opposé des exemples en (5), (6) et (7), ceux en (8) et (9) ne sont pas de noms onomatopéiques. Ils réfèrent et font penser à la source des bruits mais ils ne les désignent pas. Parallèlement au nom onomatopéique, le *nom idéophonique* est cet idéophone qu'on pourrait considérer comme une unité nominale. Il se caractérise par le fait de pouvoir nommer l'idée qui est à la base de son actualisation au niveau de la parole.

	IDEOPHONES	REFERENTS
(10)	gbàusú	Salle de séjour
(11)	ḡgblikìsì	Varicelle
(12)	túkpécré	Koutoukou (boisson éthylique)
(13)	nḡnḡ	Lait concentré
(14)	gbàú	Vaste
(15)	kplíkìsì	Couvert, nuageux
(16)	cré	Subitement
(17)	nḡḡ	Lourd, épais

Les mots en (10), (11), (12) et (13) sont des noms idéophoniques. Les idéophones qui sont à l'origine de leurs nominalisations sont ceux en (14), (15), (16) et (17). Les mots imitatifs « gbàú » et « ḡgblikìsì » sont obtenus par des ajouts de morphèmes affixaux (-sú et ḡ-) aux bases « gbàú : vaste, grand » et « kplíkìsì : couvert de nuages ». L'unité « túkpécré » est un cas de composition nominale. Elle est composée des verbes « tú : sauter » et « kpé : redescendre », et de l'idéophone « cré : subitement ». Aussi, la réduplication de l'idéophone « nḡḡ : lourd, épais » a permis de générer le substantif « nḡnḡ : lait ». A l'intérieur du syntagme nominal, seuls ces types de mots imitatifs peuvent être des têtes de syntagme. Ce sont, d'une part, les noms onomatopéiques, et d'autre part, les noms idéophoniques. Pour assumer les fonctions syntaxiques du nom, ils doivent atteindre leurs projections maximales. Alors, il faudrait adjoindre à ces mots imitatifs, l'une

des unités satellitaires du nom que sont les déterminants (Dét) et/ou les expansions (Exp).

- (18.a). [NP [N kpókópó] [Dét vjé mú]]
 ON quelques
 « Quelques mortiers »
- (18.b). [NP [N àljé] [N kpókópó]]
 Foutou ON
 « Le mortier pour foutou »
- (18.c). [NP [N kpókópó] [Sub Rel m̀ò wà tó]]
 ON Qu'il vient d'acheter
 « Le mortier qu'il vient d'acheter »
- (18.d). [NP [Dét m̀í] [N' [N kpókópó] [AdjP blé]]]
 Mon ON Noir
 « Mon mortier noir »

L'onomatopée « kpókópó : mortier » est le noyau des syntagmes nominaux ci-dessus. A ce lexème, l'on a adjoint l'indéfini « vjé mu : quelques » en (18.a), l'expansion « àljé : foutou » en (18.b), la proposition enchâssée « m̀ò wà tó : qu'il vient d'acheter » en (18.c), le déterminant « m̀í : mon » et l'adjectif « blé : noir » en (18.d). Si le mot imitatif « kpókópó » concède des unités qui aident les lexèmes nominaux à atteindre leurs projections maximales, c'est parce qu'il a acquis le statut de nom. Autrement, ces productions syntaxiques auraient échoué.

- (18.e). * [NP [Dét m̀í] [N' [N kpó] [AdjP blé]]]
 Mon ON Noir
- (18.f). * [NP [N àlié] [N kpó]]
 foutou ON

Les exemples (18.e) et (18.f) sont agrammaticaux. Le terme « kpó : bruit dû aux coups de pilon que subit le pilon » n'est pas un nom onomatopéique. L'ajout d'un déterminant ou d'une expansion à cette unité fait capoter la construction. Et il en sera de même avec les idéophones.

- (19.a). [NP [N túkpécré] [Dét ògà]]
 ID Cette
 « Cette boisson éthilique »
- (19.b). * [NP [N cré] [Dét ògà]]
 ID Cette

La production en (19.a) est correcte. Le mot « túkpécré : boisson éthylique » est un nom idéophonique. En revanche, (19.b) échoue. Le lexème « cré : subitement » n'est pas un nom idéophone mais un simple idéophone. En clair, seuls les noms onomatopéiques et idéophoniques sont susceptibles d'être des noyaux au sein des syntagmes nominaux. Outre la fonction de tête de syntagme, le mot imitatif peut aussi remplir celles d'expansion ou de déterminant à l'intérieur du syntagme nominal.

2.2 L'onomatopée et l'idéophone : des expansions au sein de NP

Lorsque le mot imitatif est joint au nom, tête de NP, il est à analyser comme une expansion de celui-ci. Dès lors, il est joint au nom pour lui apporter plus de renseignements, plus d'informations, plus de précisions.

Premièrement, le mot imitatif peut être choisi pour servir de qualificatif au nom, tête de NP. Quand il s'agira d'une onomatopée, nous la nommerons *adjectif onomatopéique*. Quand ce sera plutôt un idéophone, nous l'appellerons *adjectif idéophonique*. Les adjectifs onomatopéiques et idéophoniques sont, en effet, des mots imitatifs dont l'emploi a dû leur conférer les caractéristiques de l'adjectif qualificatif. Ils expriment la qualité, une manière d'être de l'être ou l'objet qu'ils qualifient.

- (20). [NP tǎngǒ [Adj kpǒfǒ kpǒfǒ]]
 toux ON
 « Une toux sèche »

- (21). [NP kpló [AdjP cǐrǐrǐ]]
 Peau ID
 « Une peau dure »

Les lexèmes « kpǒfǒ kpǒfǒ : dur, sec » et « cǐrǐrǐ : dur » sont des mots imitatifs. Le premier est un adjectif onomatopéique et qualifie le substantif « tǎngǒ : toux ». Le second est un adjectif idéophonique et qualifie « kpló : peau ». Parce qu'ils sont dans un tel emploi, on peut les déplacer ou les supprimer : on dit de l'adjectif qualificatif qu'il est une unité grammaticale facultative au sein de NP.

- (22.a). kǒfi kló [NP[N ñgòwá]] [AdjP kplùkú kplùkú]]
 Koffi Aimer + Hab Jeu ON
 « Koffi aiment les jeux brutaux. »

La phrase en (22.a) comporte un adjectif onomatopéique qui est « kplùkú kplùkú : brutal ». Il est rédupliqué pour imprimer de l'intensité au procès et qualifie « ñgòwá : jeu ». Parce qu'il est employé comme un adjectif qualificatif, il est facultatif au substantif « ñgòwá : jeu » qui est le noyau du syntagme.

- (22.b). kòfí kló [NP [AdjP kplùkú kplùkú] [N ñgòwá]]
 Koffi Aimer + Hab ON Jeu
 « Koffi affectionnent les jeux brutaux. »

- (22.c). kòfí kló [NP [N ñgòwá]]
 Koffi Aimer + Hab Jeu
 « Koffi affectionnent les jeux. »

En rapprochant les exemples en (22.b) et (22.c) à celui en (22.a), nous faisons le constat qu'en (22.b), le mot imitatif a été déplacé sans altérer le sens de la phrase. En (22.c), il a été supprimé. La tête du syntagme perd ainsi la qualité que lui donne l'emploi de l'onomatopée. Si les opérations syntaxiques en (22.b) et (22.c) sont possibles, c'est parce qu'il s'agit d'un adjectif onomatopéique. Aussi, le lien existant entre l'adjectif onomatopéique et la tête de NP est différent de celui qui peut exister entre l'adjectif idéophonique et celui-ci. Avec l'adjectif onomatopéique, le lien est étroit, intrinsèque, voire unique. Il ne peut être employé qu'avec le nom qu'il qualifie dans la mesure où la source de l'imitation est unique. De la même façon que « kòcé kòcé » ne peut que qualifier le cri de la pintade, « kò kò kò kóó » ne pourra référer qu'au coq, « fíjé fíjé » qu'au poussin, « kpòfò kpòfò » qu'à la toux, « pípiíí » qu'au klaxon d'un véhicule de poids léger, etc. En revanche, avec les adjectifs idéophoniques, la source d'une imitation peut être multiple. Ces différentes sources partageront avec l'idéophone, un ou plusieurs traits caractéristiques en commun. Tel est le cas de l'adjectif idéophonique « kóklókó » auquel on pourrait octroyer les sèmes [+Dur / +Sec]. Il réfère à tout ce qui est susceptible de « durcir » comme le pain « kpàú », le pagne « tǎní », la paume « sà klú », etc.

- (23.a). kpàú kóklókó
 Pain ID
 « Du pain sec »

- (23.b). tǎní kóklókó
 Pagne ID
 « Un pagne dur »

- (23.c). sà klú kóklókó
 Main Ventre ID
 « Une paume dure »

Bien que les sèmes [+ Dur / + Sec] qui caractérisent l'adjectif idéophonique « kóklókó » correspondent aussi à l'adjectif onomatopéique « kpɔ̃fɔ̃ kpɔ̃fɔ̃ : dur, sec », celui-ci ne conviendrait pas aux noms « kpàú », « tɔ̀nɪ́ » et « sà klú ». En plus de ces sèmes, il faudra ajouter le trait [+ Toux] car c'est l'acte de tousser sèchement qui a généré cette onomatopée. Les exemples (24.a) et (24.b) sont donc incorrects pendant que (24.c) sera admis en baoulé.

- (24.a). * [NP[N kpàú]] [Adj kpɔ̃fɔ̃ kpɔ̃fɔ̃]
 Pain ON

- (24.b). * [NP[N tɔ̀nɪ́]] [Adj kpɔ̃fɔ̃ kpɔ̃fɔ̃]
 Pagne ON

- (24.c). [NP[N tɔ̀ngó]] [Adj kpɔ̃fɔ̃ kpɔ̃fɔ̃]
 toux ON
 « Une toux sèche »

Deuxièmement, le mot imitatif peut être adjoit au nom en tant qu'un déterminant de ce dernier. Il n'y a que les noms onomatopéiques et idéophoniques qui entrent dans de tels paradigmes. La structure du syntagme est alors de type « *Déterminant* (ON/ID) + *Déterminé* ».

- (25.a) [NP [Dét wówò] [Dé sévjé]
 ON Excrément
 « Les excréments du chien »

- (26.a). [NP [Dét nɔ̀nó] [Dé ñzwé]
 ID Poudre
 « Du lait en poudre »

L'unité imitative « wówò : chien dans un langage enfantin » est un nom onomatopéique. Il détermine « sévjé : excrément » ; idem pour le nom idéophonique « nɔ̀nó : lait » qui détermine « ñzwé : poudre ». Les onomatopées et idéophones qui n'ont pas le statut de lexèmes nominaux ne peuvent pas assumer une telle fonction grammaticale. C'est pourquoi les constructions suivantes sont incorrectes.

- (25.b) * [NP [Dét wó wó wó] [Dé sévjé]]
 ON Excrément
- (26.b). * [NP [Dét n̄ḡḡḡ] [Dé ñzwé]]
 ID Poudre

La séquence imitative « wó wó wó » évoque les aboiements répétés du chien. Bien qu'elle fasse penser à cet animal, elle ne le désigne pas. C'est dire qu'elle n'est pas un nom onomatopéique. C'est pourquoi l'exemple (25.b) est agrammatical. L'idéophone « n̄ḡḡḡ » n'est pas non plus un nom idéophonique. Il traduit, la lourdeur à l'image du lait concentré. La structure en (26.b) est donc incorrecte. Autrement dit, seuls les mots imitatifs sont à considérer comme des lexèmes nominaux qui peuvent déterminer les têtes dans NP.

Troisièmement, le mot imitatif peut faire partie de la proposition enchâssée qui complète le nom. Elle est introduite par les complémenteurs « m̄ » ou « ḡḡà ». Cette position syntaxique est remplie par des unités qui fonctionnent comme des adverbes. Elles modifient ainsi, la charge sémantique du verbe de la proposition enchâssée.

- (27). [NP_{trō} [C_{sub, D_{rel}} m̄ wí **kpujā kpujā**]]
 sauce Comp bouillir ON
 « La sauce qui boue »

- (28). [NP tralé [Sub Rel ḡḡó bló **bjóú**]]
 vêtements Comp Rougir+Ind ID
 « Le vêtement d'un rouge vif »

En somme, au sein du syntagme nominal, les mots imitatifs sont susceptibles d'être des têtes de NP quand ils sont des noms onomatopéiques et idéophoniques. Les propriétés grammaticales qu'ils acquièrent en devenant des lexèmes nominaux leur permettent d'assumer cette fonction. Ces mêmes propriétés leur permettent également de déterminer le nom. Ils sont, dès lors, à considérer comme des expansions au sein de NP tels que peuvent l'être les adjectifs onomatopéiques et idéophoniques qui qualifient le noyau de NP. Dans la proposition enchâssée qui complète le nom, le mot imitatif fonctionne plutôt comme un adverbe, modifiant ainsi la portée sémantique du verbe. Aussi, comment ces mots fonctionnent-ils à l'intérieur du syntagme verbal ?

3. Au sein du syntagme verbal

Au sein du syntagme verbal (VP), la valeur grammaticale assignée aux mots imitatifs est fonction de la nature que leur confèrent les emplois. Dans l'essentiel des cas, cette nature se décline sous trois angles selon qu'ils soient utilisés en tant qu'un verbe, un nom ou un adverbe.

3.1 *Emploi verbal au sein de VP*

En emploi verbal, les mots imitatifs sont des têtes dans VP. Ils fonctionnent comme les lexèmes verbaux ordinaires de la langue. En baoulé, seules quelques onomatopées telles que « j́ : égrener un régime de palme » sont capables d'un tel usage.

- (29.a). k̀̀nà [VP [v j́] àjé]]
 Konan ON Graine
 « Konan égrène le régime de palme »

L'onomatopée « j́ » est en emploi verbal et est la tête de VP dans la phrase en (29.a). Il s'agit d'un « *verbe onomatopéique* ». Ce type de lexèmes imitatifs admet les modalités de rection du verbe en baoulé.

- (29.b). k̀̀nà [VP sú [v j́] àjé]]
 Konan Prog ON Graine
 « Konan est en train d'égrener le régime de palme »

- (29.c). k̀̀nà [VP [v j́] má àjé]]
 Konan ON Nég Graine
 « Konan n'égrène pas le régime de palme »

L'onomatopée « j́ » admet l'aspect progressif (29.b) et la forme négative (29.c), deux unités qui permettent la rection du verbe en baoulé. Si cela est possible, c'est parce qu'il s'agit d'un verbe onomatopéique. En revanche, les idéophones baoulé ne se prêtent pas à de pareilles opérations syntaxiques. En effet, les imitations idéophoniques ne revêtent pas les propriétés grammaticales qui caractérisent le verbe en baoulé. En dehors de cet usage, le mot imitatif peut être aussi en emploi nominal.

3.2 *Emploi nominal au sein de VP*

Les onomatopées admises dans ce type d'emploi sont des noms onomatopéiques et idéophoniques. Des cas accusatif (Ac) et datif (Da) peuvent ainsi être assignés à ces mots.

- (30.a) [IP [No**mjàú** ON] [VPkló Aimer + Hab] drúví] huile
 « Le chat aime l’huile »
- (30.b). [IP kòná Konan] [VP kló Aimer + Ind] [Ac **mjàú**] ON
 « Konan aime les chats »
- (30.c). [IP kòná Konan] [VP má Donner + Ind] [Da **mjàú**] ON lîké Chose
 « Konan donne à manger au chat »

Les phrases ci-dessus comportent toutes un lexème imitatif : le nom onomatopéique « **mjàú** : chat en langage enfantin ». En (30.a), le verbe lui assigne un cas nominatif. Il est un argument interne du verbe. En (30.b) par contre, les modalités de rection du verbe [3SG ; Ind] lui assigne le cas accusatif alors qu’en (30.c), il est plutôt doté du cas datif. En baoulé, lorsque le verbe admet deux arguments externes dont l’un est assigné d’un cas accusatif et l’autre d’un cas datif, c’est ce dernier qui suit directement le verbe. C’est cela qui justifie la place du nom onomatopéique « **mjàú** », placé immédiatement après le verbe en (30.c). Le substantif « **lîké** : chose », lui, est doté de cas accusatif. En emploi nominal, le mot imitatif peut être un adjectif du verbe. Sa valeur dépend de la postposition qui le domine.

- (31). [IP [NP mami Maman] [VP tí asseoir + Ind] [PostP **ketekle** ID] sù]] Post
 « Maman est assise dans le **ketekle** »
- (32). [IP [VP fitá souffler + Imp] [PostP **pɛɛ pɛɛ** ON] nu]] Post
 « Gonfler la baudruche »

Les postpositions « **sú** » et « **nyú** » sont des indicateurs spatiaux. Ce sont elles qui donnent aux noms onomatopéiques d’avoir la valeur de lieu dans VP. En emploi nominal, donc, le mot imitatif peut être un argument interne ou externe du verbe. Ces usages lui confèrent des cas accusatif ou datif. Il peut encore être un adjectif du verbe. Toutefois, en dehors de ces emplois nominaux, l’onomatopée et l’idéophone sont aussi susceptibles d’être utilisées comme des adverbes au sein de VP. Comment cela est-il possible ?

3.3 *Emploi adverbial au sein de VP*

A l'instar des précédentes analyses, nous distinguons l'*adverbe onomatopéique* de l'*adverbe idéophonique*. Le premier désigne cette onomatopée dont l'emploi lui confère les propriétés syntaxiques de l'adverbe. Les onomatopées qui sont une coloration sonore et verbalisé de bruit décrivent par essence, la façon de produire un son ou un cri. Au sein des VP, donc, toute onomatopée peut être joint à un verbe pour montrer la manière ou la façon de réaliser le procès qu'implique ce dernier. Par conséquent, toute onomatopée pourrait être considérée comme un adverbe de manière avant de se mettre un quelconque manteau syntaxique.

- (33). [IP [NP klòǰú [VP té [Adv gǰù gǰù]]
 cloche Résonner + Ind ON
 « La cloche résonne gǰu »
- (34). [IP [NP jào [VP bó tǎngó [Adv kpǒfǒ kpǒfǒ]]]
 Yao Casser + Ind Toux ON
 « Yao tousse sèchement »
- (35). [IP [NP òzwé [VP sòjí [Adv crólóló]]]
 Eau Couler+ Ind ON
 « L'eau coule en abondance »

Les onomatopées « gǰù gǰù », « kpǒfǒ kpǒfǒ » et « crólóló » sont des arguments externes du verbe. Elles évoquent en (33), la façon dont la cloche résonne, en (34), la façon de tousser et (35), la façon de couler. Au vue de cela, nous postulons que toutes les onomatopées sont des adverbes qui ont valeur de « *Manière de réaliser V* » ou « *Manière de faire V* ».

Quant au second (l'adverbe idéophonique), il désigne l'idéophone, qui au sein de VP, est voué à la fonction adverbiale. Cet usage lui confère les spécificités grammaticales qui caractérisent cette catégorie de mots. Tout comme l'adverbe onomatopéique, il peut être défini comme la « *Manière de réaliser V* » ou « *Manière de faire V* ».

- (36) [IP [NP kòǰá [VP jí [Adv jǎyǎyǎ]]]
 Konan Grandir + Ind ID
 « Konan est très grand »
- (37) [IP [NP kòǰá [VP nǎí [Adv gǎ]]]
 Konan marcher + Ind ID
 « Konan marche lentement »

- (38) [IP [NP kòná ímá [VP bló [Adv bjàú]]]
 Konan Œil Rougir + Ind ID
 « Les yeux rouges de Konan ont fortement rougi »

Les VP des phrases en (36), (37) et (38) comportent des adverbes idéophoniques qui sont une évocation de la manière de réaliser le verbe. Tel que « jājraā » est une manière de grandir en (36), « gōō » est une manière de marcher en (37) et « bjàú », une manière de rougir en (38). Autrement dit, ils sont voués à la fonction adverbiale avec pour valeur, la manière de faire V. En somme, au sein du syntagme verbal, le mot imitatif est capable de remplir différentes fonctions syntaxiques. Quand il est utilisé en tant qu'un lexème verbal, il est la tête de VP. Parmi les mots imitatifs, il n'y a que les onomatopées qui sont utilisées ainsi. En revanche, quand ces mots sont dans un emploi nominal, ils ne peuvent qu'être des arguments externes du verbe. Alors, ils sont dotés de cas accusatif ou datif. Quand, l'usage de ces lexèmes au sein de VP leur confère des propriétés adverbiales, ils sont des adjoints du verbe et ont valeur de « façon de faire V ». En outre, en dehors du syntagme verbal, le mot imitatif peut aussi aider aux productions phrastiques.

4. Au sein de la phrase

Au sein des productions phrastiques en baoulé, le mot imitatif est utilisé, soit comme un argument interne du verbe, soit comme un argument externe de celui-ci. Dans le premier cas, c'est lui qui fait l'action du verbe, le sujet.

- (39). [IP [NP í kpléí kpléí] [VP sǒ nǐ]]
 son ON Etre assez + Ind Acc
 « Il a assez d'argent »

- (40). [IP [NP kètéklè] [VP wá búbú]]
 ID Etre + Ind casser
 « La chaise ketekle est abîmée »

Le sujet de la phrase (39) est le nom onomatopéique qui est dérivé de l'onomatopée « kpléí ». Elle imite le bruit généré par le contact entre des pièces d'argent. De cette imitation, la réduplication de l'item à contribuer en baoulé à la désignation de ce métal. En (40) par contre, c'est le nom idéophonique « kètéklè » qui fonctionne comme l'argument interne du verbe. Il s'agit d'un siège dont le dossier est courbé. C'est cette idée que le baoulé a imité avec l'idéophone « kètéklè » qui, avec le changement du schème tonal, a aidé à désigner la chaise elle-même. De plus, la fonction syntaxique

de sujet n'est remplie que par des lexèmes nominaux. Dès lors, il n'y a que les noms onomatopéiques et idéophoniques qui peuvent prétendre à cette position grammaticale.

Dans le second cas où le mot imitatif est un argument externe du verbe, il est une expansion de celui-ci et est assigné de cas accusatif ou datif tel qu'analysé avec les illustrations (30.a) et (30.b) que nous reprenons en (41.a) et (41.b).

(41.b). [IP kòná [VP kló [Ac mjàú]]]
 Konan Aimer + Ind ON
 « Konan aime les chats »

(41.b). [IP kòná [VP má [Da mjàú]]] liké
 Konan Donner + Ind ON Chose
 « Konan donne à manger au chat »

En (41.a) et (41.b) les arguments externes du verbe sont assignés de cas accusatif et datif. Ils fonctionnent comme des lexèmes nominaux. Toutefois, quand l'usage de ces unités leur confère des propriétés adverbiales, elles peuvent être des adjoints au sein de la phrase et ont valeur de « *manière de faire de V* ».

(42). [IP [NP kòná] [VP wá cɛ [Adv lɔklɔ]]]
 Konan Rés Grossir ID
 « Konan a assez grossi »

Par ailleurs, certaines onomatopées baoulé fonctionnent à elles seules comme des énoncés. Ce sont ces onomatopées que nous nommons *énoncés onomatopéiques*. C'est le cas de « *klínglàu* » et « *kréí* » qui véhiculent les informations suivantes :

(43). klínglàu

A : *Je frappe à votre porte.*

B : *Ouvrez-moi la porte !*

C : *Je frappe, veuillez m'ouvrir la porte.*

De cette même façon, la répétition régulière de « *kréí* » d'un cycliste vise à donner de telles informations aux piétons :

(44). kréi kréi

D : *Veillez céder le passage !*

E : *Mettez-vous de côté !*

F : *Evitons le drame, céder-moi le passage !*

En tant qu'énoncés onomatopéiques, ces unités sont porteuses d'informations, à l'instar des phrases ordinaires de cette langue. A la différence des onomatopées, les lexèmes idéophoniques baoulé ne sont pas aptes à fonctionner à eux seuls comme tel. Ce fait confirme les propos de Creissels D. (2006 : 257) qui affirme que : « [...] les idéophones ne s'emploient que marginalement en isolation, et participent normalement à la construction de phrase ». Dès lors, nous ne parlerons pas de *phrases idéophoniques* avec ces lexèmes puisque les exemples en (45) et (46) sont inenvisageables.

(45). * n̄f̄ɔ̄ɔ̄

(46). * k̄n̄àḡl̄àú

Conclusion

Les onomatopées et les idéophones sont des mots imitatifs. L'imitation onomatopéique consiste à adapter de façon « verbale », un son ou du bruit. Quant à l'imitation idéophonique, elle vise à donner une coloration sonore à des idées relatives au goût, à un mouvement, à une couleur, etc. Au sein des productions syntaxiques en baoulé, ces mots remplissent différentes fonctions. Celle-ci est tributaire du type d'emploi dont il fait l'objet à l'intérieur d'un syntagme donné. Ainsi, ceux parmi eux qui revêtent les propriétés syntaxiques du nom sont susceptibles d'être des noyaux de syntagmes nominaux ou encore de déterminer le nom desdits syntagmes. En plus de cela, ils peuvent être sélectionnés à titre d'arguments, internes comme externes du verbe. Ceux qui, au contraire, se réclament d'être des adjectifs qualificatifs ou des adverbes peuvent être des expansions de nom ou de verbe, respectivement au sein des syntagmes nominaux et verbaux. Il n'y a que quelques onomatopées qui sont susceptibles d'être en emploi verbal, donc capables de saturer la fonction de tête du syntagme verbal. Au sein des phrases, le mot imitatif est utilisé à différents fins. Quand il n'est pas l'argument interne du verbe, soit il est le verbe même de la phrase, soit un argument externe de celui-ci. Le

constat étant fait, il faudra retenir que le mot imitatif est admis à différentes fonctions grammaticales au sein des structures syntaxiques du baoulé. Il est, à lui seul, capable de fonctionner comme un nom, un adjectif qualificatif, un verbe, un adverbe, un déterminant, une phrase. Et c'est cette réalité qui pose le problème du statut grammatical du mot imitatif sur lequel les linguistes doivent réfléchir.

BIBLIOGRAPHIE

- BARBERIS Jeanne-Marie, 1992, « Onomatopée, interjection : un défi pour la grammaire », *L'Information Grammaticale*, n° 53, pp. 52-57.
- BURIDANT Claude, 2001, « L'interjection en français : esquisse d'une étude diachronique », *Télérama*, n° 2696, pp. 1-76.
- BURIDANT Claude, 2006, « L'interjection : jeux et enjeux », *Langages*, 40^e année, n°161, pp. 3-9.
- CREISSELS Denis & KOUADIO N'Guessan Jérémie, 1977, *description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, vol. LIX, Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée (ILA).
- CREISSELS Denis, 2002, « Adjectifs et adverbes dans les langues Subsahariennes », *Théories linguistiques et langues subsahariennes*, Acte de colloque, Université de Paris VIII, pp. 1-23.
- DINGEMANSE Mark, 2015, « Ideophones and reduplication », *Studies in Language*, n° 39, pp. 946-970.
- DONZO Bunza Jean-Pierre, 2014, « l'idéophone en ebwela, langue bantoue du nord-ouest de la RD Congo », *Studies in African Linguistics*, Vol. 43, n° 1 et 2, pp. 1-24.
- DUBOIS-CHARLIER Françoise, 1972, « La sémantique générative : une nouvelle théorie linguistique », *Langages*, 7^e année, n°27, pp. 5-77.
- DUBOIS Jean & Al., 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Italie, Larousse.
- DUMESTRE Gérard, 1998, « Les idéophones : le cas du bambara », *Faits de langues*, n°11-12, pp. 321-334.
- DURAND Jacques & LYCHE Chantal, 2001, « Des règles aux contraintes en phonologie générative », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 30, n° 1, pp. 91-154.
- KLEIBER Georges, 2006, « Sémiotique de l'interjection », *Langages*, 40^e année, n°161, pp.10-23.

- KOUADIO N'Guessan Jérémie, 1982, « Le baoulé », *Atlas des langues Kwa de Côte-d'Ivoire*, Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée (ILA), tome 1, pp.277-306.
- KOUADIO N'Guessan Jérémie & KOUAME Kouakou, 2004, *Parlons baoulé*, Paris, L'harmattan.
- KOUAKOU Koffi Joël, 2018, « La prédication locative du baoulé : Forme et sens », *Centre de Recherche et d'Etudes en Littérature et Sciences du Langage*, Acte du 2^{ème} colloque du L3DL-CI, pp. 137-144.
- KOUAME Yao Emmanuel, 2015, « La morphologie des idéophones en baoulé, langue kwa », *Langues et littératures*, n°19, pp. 19-30.
- KPAROU Hanoukoume, 2014, « Propriétés morphosyntaxiques des idéophones en Lama », *Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Lomé*, n° 1, pp. 181-196.
- KRA Kouakou Appoh Enoc, 2016, « Les idéophones en koulango », *Institut régional d'enseignement supérieur et de recherche en développement culturel*, n° 005, pp.53-72.
- LABRUNE Laurence, 1987, « Les onomatopées et idéophones du Japonais », *Cahiers de linguistique*, vol. 162, pp. 277-288.
- MELNIKIENE Danguolè, 2015, « Le statut grammatical des onomatopées dans la linguistique moderne », *Institut des langues étrangères*, pp. 168-187.
- MELNIKIENE Danguolè, 2016, « Les onomatopées et les théories de la glotto-genèse, II », *kalby studijos / studies about languages*, n° 29, pp. 6-18.
- ROSIER Laurence, 2006, « De la vive voix à l'écriture vive. L'interjection et les nouveaux modes d'organisation textuels », *Langages*, 40e année, n°161, pp.112-126
- TIMYAN Judith, 1974, « Les tons du baoulé. Comparaison de deux dialectes », *Annales Université Abidjan*, Série H, n°1, pp.261-281.
- TIMYAN Judith, 1978, *n wan yo. Cours de baoulé*, Abidjan, Université de Cocody.
- TIMYAN Judith ; KOUADIO N'Guessan Jérémie ; LOUKOU Jean-Noël, 2003, *Dictionnaire baoulé-français*, Abidjan, NEI.

4^{ème} de couverture **Au cœur de l'onomatopée**

Depuis des siècles, les études portant sur l'onomatopée ont réduit celle-ci à un second plan, au point de l'examiner comme la « partie honteuse » ou « partie résiduelle », ou encore, comme un « paria grammatical ». Les raisons de cette marginalisation se résument en deux points : la capacité des lexèmes onomatopéiques à entrer dans divers paradigmes et le défi pour la grammaire de ranger l'onomatopée sous une même et unique étiquette lexicale. Pourtant, à en croire D. Créissels (2002), ces mots sont fréquents dans les langues Subsahariennes, au sein desquelles ils occupent une place de choix.

A l'intérieur de deux axes proposés, chaque auteur développe un point de vue qui s'appuie sur ses observations propres. Mais toutes les contributions rejoignent les mêmes préoccupations et tentent de répondre à ces questions : quelle importance doit-on accorder aux onomatopées dans les langues africaines ? Comment les didactiser en classe de FLE ? Est-il possible de distinguer nettement les onomatopées des interjections ? Quelles sont leurs caractéristiques formelles et comment celles-ci peuvent être des indices de sens pour contribuer à la complétude de leurs sens ? Existe-t-il des particularités d'emploi des onomatopées chez les dessinateurs de Bandes dessinées ?

Avec les contributions de KRA Kouakou Appoh Enoc, KOUAKOU Koffi Joël et N'GUESSAN Konan Bertiel, KOUAKOU Koffi Joël, MANDA Djoa Johnson, BONY Yao Charles et YAO Koffi Armand, KONÉ Moussa, TAKORÉ Kouamé Aya Augustine, GOORÉ-BI Lorou André-Marie et PAOLUCCI Philippe.

K RA Kouakou Appoh Enoc est Maître de Conférences (CAMES) en Linguistique descriptive à l'Université Félix Houphouët-Boigny Cocody-Abidjan où il enseigne la linguistique générale au Département des Sciences du Langage. Dr Kra est aussi Chargé des publications du laboratoire LADYLAD de l'UFR LLC, Co-Directeur de publication, Membre de comité de lecture, de rédaction de revues scientifiques nationale et internationale. En outre, il fait des recherches à l'Institut de Linguistique Appliquée (I.L.A.). Ses travaux portent sur la description des langues africaines (Niger-Congo, Gur, koulango). À son actif, on compte des ouvrages, des articles, des rapports de recherche.

M ANDA Djoa Johnson est Maître de Conférences (CAMES) en grammaire et linguistique du français à l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, où il assure des cours de français langue étrangère et seconde. Il est également directeur du Laboratoire de Communication, Langues et Sciences Humaines de l'INP-HB. Ses travaux de recherche portent essentiellement sur la didactique du français, l'analyse de discours et la dynamique du français en Côte d'Ivoire.